



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 28.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0

Date de la convocation : 20 mai 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mmes MERLE-JOSE. PONS. MM. RAFAZINE.TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.

Pouvoirs : M. MUSARD à M. ANDRE. Mme OVADIA à Mme PONS.

Absents excusés : M. MUSARD. Mme OVADIA. M. THOMAS.

Secrétaire de séance : M. TOURNIER Nicolas

Objet de la délibération : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) accompagne techniquement et financièrement les communes en matière de transition énergétique. Il intervient notamment dans les domaines suivants : l'éclairage public, les travaux d'effacement de réseaux, la distribution de l'électricité, l'électromobilité, les radars pédagogiques, les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

Ce syndicat mixte fermé est composé de 585 communes membres et de Toulouse Métropole. L'instance délibérante du SDEHG est le comité syndical, composé de 245 délégués.

Ses membres sont en partie issus des 52 commissions territoriales réparties géographiquement sur le territoire. La commune d'Aucamville relève de la commission territoriale de Toulouse Nord et Centre.

Pour assurer leur représentation au SDEHG, les communes membres désignent chacune 2 délégués qui siègent aux commissions territoriales.

Le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des deux délégués de la commune à la commission territoriale de Toulouse Nord et Centre conformément aux articles L.5211-7, L.5212-7 et L.5212-8 du Code général des collectivités territoriales. En application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 28

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

A obtenu :

Nom et prénom des candidats : MANERO Félix, MERLE-JOSE Christine

Nombre de suffrages obtenus : 28

* délégué n° 1:

– M. Félix MANERO est élu à la majorité absolue.

* délégué n° 2 :

– Mme Christine MERLE-JOSE est élue à la majorité absolue.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20200526-26052020_28-DE
Reçu le 29/05/2020

Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR

29/05/2020 Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE